



Financière agricole du Québec
Développement international

NOM DU PROJET

PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE

CHARGÉ DE PROJET :

Alain Pouliot, agr., M. Sc.

NUMÉRO DU PROJET :

QUBC-08003

PAYS :

Canada

ZONE D'ÉTUDE :

Québec

DESCRIPTION DU PROJET :

Depuis 1968, des milliers de producteurs agricoles du Québec ont accès à un programme d'assurance récolte. Ce programme offre une protection annuelle des récoltes contre des conditions climatiques imprévisibles ou des phénomènes naturels incontrôlables. Plus de 70 cultures sont ainsi couvertes contre les risques suivants : la neige, la grêle, un ouragan et une tornade, l'excès de pluie, de vent, d'humidité et de chaleur, la sécheresse, le gel (tardif et hâtif), les animaux sauvages contre lesquels il n'existe aucun moyen adéquat de protection, les insectes et les maladies des plantes qui se présentent sous forme d'invasion ou d'épidémie, la crue des eaux provoquée par un élément naturel et constituant un événement exceptionnel, et la formation de glace dans le sol. Dans le programme mis en place par La Financière agricole du Québec (FADQ), il est possible, pour un producteur, d'assurer une ou plusieurs de ses cultures. Il peut aussi choisir différents niveaux de protection. Les protections offertes sont individuelles ou collectives, selon les cultures. Les cultures assurables au système individuel sont : les bleuets, les céréales, le maïs-grain et les protéagineux, les cultures cultivées pour la semence (avoine, blé, orge et soya), les cultures maraîchères, les fraises et les framboises, les légumes de transformation, le miel, les pommes et les pommes de terre. Les cultures assurables au système collectif sont : les céréales et le maïs-grain, le foin et le maïs fourrager. En cas de sinistre, la FADQ s'engage à verser rapidement les indemnités auxquelles les sinistrés ont droit. Les gouvernements canadien et québécois se partagent les frais d'administration de la FADQ et versent une contribution au fonds d'assurance, qui varie selon la garantie que chaque producteur a choisie. Pour la saison de récolte 2007, 1 417 000 hectares de culture étaient couverts par le Programme d'assurance récolte, ce qui représente plus de 4 G\$ en valeurs assurées. Pour cette même saison, 40 032 000 \$ ont été versés en indemnités.

RÉALISATIONS :

- ⊕ Collecte des données
- ⊕ Réalisation de l'analyse de risque, par culture et par risque
- ⊕ Conception de la protection d'assurance récolte, par culture et par risque
- ⊕ Conception de la police d'assurance et des procédures
- ⊕ Définition des processus opérationnels
- ⊕ Développement du système d'information
- ⊕ Élaboration des procédures de réclamation et suivi de l'expertise
- ⊕ Saisie et gestion des demandes d'indemnisation
- ⊕ Administration du programme

FADQDI

1400, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6V 8K7
Téléphone : 418 838-5602
Télécopieur : 418 833-3871